

Lettre aux porteurs de parts

Nous affichons de bons résultats pour le trimestre à mesure que nous continuons à mettre en œuvre notre stratégie d'acquisition d'actifs pour augmenter notre valeur, améliorer les flux de trésorerie grâce à nos capacités d'exploitation et tirer profit de nos capacités pour favoriser la décarbonation à l'échelle de nos activités.

L'énergie propre occupe une place complémentaire unique en son genre par rapport aux objectifs mondiaux en matière d'énergie à faible coût, de zéro émission nette et de sécurité énergétique. Le vent et le soleil ne sont pas des matières importées et ne reposent pas sur une importante infrastructure de transports. Ces avantages sous-estimés prendront de l'importance puisque la sécurité énergétique devient une priorité plus urgente. Cette situation représente un vent favorable pour nos activités, et, en plus d'accélérer les tendances de décarbonation, elle continuera à bien positionner les investisseurs détenant des capitaux, des capacités d'exploitation, et un portefeuille de projets de développement visant à accélérer la transition vers une énergie propre à grande échelle.

Nous observons d'ailleurs cette tendance au sein de notre portefeuille. Un bon exemple récent est notre promoteur allemand de projets d'énergie solaire commerciaux. En février dernier, le gouvernement de coalition allemand a annoncé l'accélération des objectifs de décarbonation du pays, visant des énergies vertes à 100 % d'ici 2035, et confirmé une puissance cible d'énergie solaire de 200 000 mégawatts, plutôt que les 60 000 mégawatts annoncés précédemment. Par conséquent, nous avons déployé des capitaux supplémentaires et accélérons la réalisation de notre plan d'affaires en vue de doubler la puissance en mégawatts des actifs qui seront prêts à construire au cours des deux premières années.

Grâce à notre important portefeuille de projets en développement à l'échelle mondiale, qui représente actuellement une puissance de 69 000 mégawatts, nous prévoyons tirer parti de plusieurs autres occasions pour accélérer le développement et favoriser le déploiement de capitaux assortis de rendements attrayants à l'échelle de notre portefeuille.

Puisque la décarbonation et la sécurité énergétique constituent des priorités fermement établies des leaders mondiaux, nous nous concentrons sur l'expansion des énergies renouvelables et sur la demande croissante d'autres solutions de décarbonation comme le captage du CO₂, l'hydrogène écologique et d'autres services de prestation d'électricité.

Voici les faits saillants récents :

- Nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 243 millions \$, ou 0,38 \$ par part, soit une augmentation de 18 % sur une base normalisée par rapport à la période correspondante de l'exercice 2021.

- Nous avons poursuivi l'avancement des principales priorités d'affaires en obtenant des contrats visant à fournir 1 400 gigawattheures d'énergie propre par année, y compris 500 gigawattheures à des acheteurs institutionnels.
- Nous avons continué à accélérer nos activités de développement, en faisant progresser la construction et le développement à un stade avancé de notre portefeuille de projets d'une puissance de 15 000 mégawatts et en faisant évoluer notre portefeuille de projets en développement pour le porter à une puissance de 69 000 mégawatts, en plus de planifier la soumission d'offres communes avec un partenaire européen visant la construction de deux projets d'énergie éolienne en mer d'une puissance de 750 mégawatts dans le cadre du processus d'appel d'offres sans subvention à venir aux Pays-Bas.
- Nous avons investi, ou nous sommes engagés à investir, des capitaux de plus de 1,6 milliard \$ (montant net d'environ 340 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans plusieurs transactions et régions, y compris notre toute première participation dans des solutions de captage du CO₂.
- Nous avons fait avancer des activités de recyclage d'actifs d'approximativement 560 millions \$ (montant net d'environ 90 millions \$ pour Énergie Brookfield), en procédant à la vente d'actifs secondaires matures se traduisant par de solides rendements. Nous avons également fait progresser nos activités de financement afin de maintenir une capacité financière robuste. Nos liquidités disponibles se sont établies à près de 4 milliards \$, aucune dette importante ne vient à échéance à court terme et notre exposition aux taux variables est limitée.

Le point sur les initiatives de croissance

Depuis le début de l'exercice 2022, nous avons convenu d'investir, ou avons investi, des capitaux de plus de 1,6 milliard \$ (montant net d'environ 340 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans de nombreux placements qui devraient tous générer des rendements de 12 % à 15 % ou les dépasser.

Au cours du trimestre, nous avons conclu l'acquisition, annoncée précédemment, de sociétés en développement d'énergie solaire commerciales aux États-Unis et en Allemagne qui, collectivement, représentent un portefeuille de projets en développement de 22 000 mégawatts dans des marchés de grande valeur. Depuis l'annonce de ces placements, nous avons observé une forte demande entrante pour les conventions d'achat d'électricité provenant de multiples acheteurs d'énergie propre de très grande qualité, en hausse par rapport à notre plan d'affaires initial.

Nous avons ajouté une nouvelle catégorie d'actifs de décarbonation à notre portefeuille grâce à notre participation dans un fournisseur nord-américain de premier plan offrant des systèmes modulaires de captage de CO₂. Étant donné les billions de dollars requis pour réaliser une décarbonation des secteurs industriels difficiles à freiner au cours des prochaines décennies, nous observons une occasion importante de faire croître notre présence dans le secteur du captage de carbone au fil du temps et nous estimons être bien positionnés pour y arriver grâce à notre expertise approfondie en matière de décarbonation et notre expérience à titre de partenaire d'exploitation et de bailleur de fonds de notre réseau mondial de clients qui partagent notre point de vue.

Notre participation offre, par le biais d'un titre convertible, un point d'entrée intéressant sur le marché des solutions de captage du CO₂ avec un partenaire solide, un produit éprouvé et rentable et un important portefeuille de projets en développement. Nous nous sommes engagés à investir jusqu'à 300 millions \$ CA dans des projets qui respectent des seuils de rendement préétablis et nous avons déjà commencé à financer la réalisation de notre

premier projet. La structure du placement nous offre une forte protection contre le risque de perte de valeur et les titres, qui sont assortis d'un coupon annuel de 8 %, sont convertibles en actions ordinaires de la société en tout temps, à notre gré. Si nous investissons 100 % du montant que nous nous sommes engagés à investir, ce que nous prévoyons étant donné l'augmentation du prix du carbone et les crédits d'impôt à l'investissement offerts au Canada pour le captage du CO₂, nous détiendrons une majorité des actions ordinaires de la société une fois les titres convertis.

Les résultats de nos activités de production décentralisée sont toujours supérieurs aux attentes, ce qui s'explique par la popularité grandissante pour ce type de production d'électricité et les interactions directes avec la clientèle. En effet, un an après notre toute dernière acquisition aux États-Unis, nous mettons en place annuellement de nouveaux projets d'une puissance de plusieurs centaines de mégawatts, soit près de 10 fois le volume avant cette acquisition. La puissance à l'échelle mondiale de nos actifs en exploitation de production décentralisée a augmenté pour atteindre plus de 1 500 mégawatts, tandis que celle de notre portefeuille de projets de développement est passée à plus de 8 600 mégawatts, ce qui comprend une puissance éventuelle considérable qui pourrait éventuellement servir à fournir des solutions de production décentralisée à l'ensemble des activités de Brookfield. Avec nos capacités de pointe en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie et notre offre d'une solution mondiale pour nos clients, nous sommes bien placés pour y arriver.

Nous avons convenu de faire l'acquisition d'un portefeuille éolien d'une puissance de 235 mégawatts entièrement visé par contrat en Asie d'un grand promoteur local réputé, comprenant des actifs en exploitation de 155 mégawatts et des projets prêts à construire de 80 mégawatts, en contrepartie de 90 millions \$. Ce portefeuille s'intégrera à nos activités existantes et s'inscrit dans la foulée d'une occasion plus importante d'investir dans des actifs en exploitation et des projets prêts à construire d'une puissance de près de 700 mégawatts dont nous avons obtenu l'exclusivité.

Nous avons fait des progrès considérables dans l'évolution de notre portefeuille de projets. Nous avons mis en service une puissance additionnelle de 536 mégawatts et avons continué à faire progresser notre programme de rééquipement aux États-Unis, notamment le projet Sheperds Flat d'une puissance de 845 mégawatts et le projet de développement d'énergie solaire Janauba au Brésil d'une puissance de 1 200 mégawatts.

Nous avons terminé le trimestre avec des projets en construction et des projets à un stade avancé totalisant 15 000 mégawatts. Ces projets variés comprennent notamment des centrales de production décentralisée et commerciale d'énergie solaire, d'énergie éolienne, d'énergie hydroélectrique, d'accumulation et d'hydrogène écologique dans plus de 15 pays. Au total, nous prévoyons qu'une fois réalisés, ces projets généreront des fonds provenant des activités annuels supplémentaires de près de 150 millions \$ pour notre société.

Nous sommes bien protégés contre l'inflation

Alors que les banques centrales resserrent leur politique monétaire, les marchés se concentrent de plus en plus sur le potentiel d'une inflation soutenue dans l'avenir. Que l'inflation soit temporaire ou durable, nous nous attendons à ce que nos activités continuent d'enregistrer de bons résultats. En effet, nous considérons l'inflation comme étant favorable à nos actifs en exploitation étant donné qu'environ 70 % de nos contrats sont indexés sur l'inflation et que nous avons une structure de coûts généralement fixe, assez peu exposée à la hausse des coûts de main-d'œuvre et à l'augmentation des dépenses d'investissement affectées à l'entretien. Le coût de nos intrants pour le soleil, le vent et l'eau demeure à zéro. En comparaison, le coût des intrants énergétiques pour la plupart des autres modes de production d'électricité a augmenté de plus de 50 % au cours des douze derniers

mois. En plus de notre structure de dette à taux presque exclusivement fixe, l'effet cumulatif de l'inflation sur les sources de produits devrait générer des leviers d'exploitation très importants à l'échelle de la société.

Nos actifs en construction et à un stade avancé totalisant 15 000 mégawatts sont favorisés par notre objectif d'évitement des risques. Nous bloquons quasi systématiquement le coût de nos composantes importantes lorsque nous signons des contrats générateurs de produits. Par conséquent, nous estimons que nous avons apparié nos coûts et produits et fixé une part importante de notre objectif de rendement. Malgré le fait que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale continuent d'avoir une incidence sur notre secteur, notre portefeuille diversifié et nos relations solides avec les fournisseurs font en sorte que nous sommes bien placés pour gérer cette situation, de façon à ce qu'elle n'ait pas d'incidence considérable sur nos activités.

Les défis posés par la chaîne d'approvisionnement ont réduit l'offre de nouveaux projets, car certains promoteurs retardent ou abandonnent leurs obligations. Il s'agit donc d'un avantage éventuel pour nos activités étant donné que la demande en énergie propre continue de croître, ce qui augmente la valeur des projets de haute qualité prêts à construire pouvant répondre aux besoins à court terme des clients. Nous avons la chance d'avoir de nombreux projets de ce type dans notre portefeuille et nous constatons une demande importante pour leur production future qui se manifeste par des prix plus élevés dans les conventions d'achat d'électricité.

Nous sommes convaincus que l'inflation et les pressions exercées sur la chaîne d'approvisionnement ne ralentiront pas l'adoption des énergies propres à l'échelle mondiale. Les prix élevés et variables de l'énergie dans le monde continuent de positionner l'énergie éolienne et l'énergie solaire en tant que modes de production d'électricité en gros les moins chers et démontrent l'avantage des productions qui ne sont pas soumises aux coûts variables des intrants. Dans l'ensemble de notre portefeuille de 69 000 mégawatts, qui est diversifié sur le plan des régions et des technologies, nous avons constaté que les acheteurs les plus importants d'énergie propre sont prêts à absorber les hausses de prix, car les avantages de la décarbonation, de la sécurité énergétique et de la stabilité des prix dépassent de loin les faibles augmentations de coûts auxquelles ils sont confrontés. De plus, notre fonction d'approvisionnement centralisée de grande envergure nous permet de demeurer un client prioritaire pour les fournisseurs et nous donne de la souplesse en matière d'exploitation. Nous sommes bien placés pour gérer l'inflation ou les pressions exercées sur les chaînes d'approvisionnement à l'avenir et nous restons un partenaire de choix, ayant la capacité de réaliser de nouveaux projets pour les clients qui souhaitent décarboner leurs activités.

Résultats d'exploitation

Au cours du trimestre, nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 243 millions \$, ou 0,38 \$ par part, traduisant un rendement solide. Nos activités ont tiré parti de la grande disponibilité des actifs, des prix plus élevés de l'électricité et des dernières acquisitions. Sur une base normalisée, notre résultat par part a augmenté de 18 % par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Grâce à notre portefeuille d'actifs en exploitation de plus en plus diversifié, au risque de concentration des contreparties limité et au profil de conventions à long terme, nos flux de trésorerie demeurent solides. Bien que la production du trimestre ait été conforme à la moyenne à long terme, la forte production dans nos marchés à prix moins élevés et le rendement plus faible dans nos marchés à prix plus élevés se sont traduits par des fonds provenant des activités inférieurs à ce qui était prévu. Cette dynamique est déjà en voie de devenir la normale, et même si nous nous attendons à voir surgir cette variabilité de temps à autre, nous prévoyons aussi que les périodes favorables en compenseront les effets dans l'avenir. En outre, nous poursuivons activement la

diversification de nos activités ce qui nous permettra d'atténuer de plus en plus le risque d'exposition à une seule ressource ou contrepartie ou à un seul marché et décroît la variabilité au fil du temps.

Au cours du trimestre, les fonds provenant des activités découlant de notre secteur hydroélectricité se sont établis à 164 millions \$. La production d'hydroélectricité constitue toujours la principale technologie d'énergie renouvelable en raison de sa disponibilité pérenne et sur commande ainsi que de sa capacité à stabiliser les réseaux. Dans un contexte de prix de plus en plus avantageux étant donné l'ajout au réseau d'une plus grande production intermittente, notre capacité à conclure des contrats à long terme visant les actifs hydroélectriques à des prix tout compris avantageux, comprenant des clauses d'indexation sur l'inflation, est favorisée par la demande accrue d'une production de base décarbonée. En outre, la valeur des services auxiliaires pour stabiliser le réseau et de la capacité d'accumulation inhérente aux grandes centrales hydroélectriques est en forte croissance dans le marché actuel.

Même si nos résultats ont été favorisés par les marchés où les prix tout compris ont été plus élevés au cours du trimestre, l'incidence de ces marchés a été limitée étant donné qu'une grande proportion de notre production était visée par contrat dès le début de l'exercice. Néanmoins, tout au long de l'exercice, nous pourrions bénéficier de cette dynamique grâce à la capacité accrue de notre portefeuille hydroélectrique à mesure qu'elle deviendra disponible. Au cours des cinq prochains exercices, la capacité de renégocier des contrats visant la production de près de 5 500 gigawattheures en Amérique du Nord devrait contribuer de manière significative à nos résultats. La révision des prix de cette production en fonction des prix actuels du marché se traduirait par un apport d'environ 120 millions \$ aux fonds provenant des activités, tout en dégagant une capacité de financement supplémentaire, ce qui représenterait vraisemblablement une source de financement très relative pour notre croissance.

Nos secteurs énergie éolienne et énergie solaire ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant 156 millions \$. Nous continuons de tirer avantage de la croissance de ces secteurs et des produits stables qu'ils dégagent grâce à la diversification de notre parc d'actifs et des flux de trésorerie provenant en grande partie des conventions d'achat d'électricité à long terme.

Les fonds provenant des activités de notre secteur production décentralisée, accumulation et divers se sont élevés à 47 millions \$. Notre portefeuille continue à croître alors que nous aidons nos partenaires commerciaux et industriels à atteindre leurs objectifs de décarbonation et leur fournissons des services auxiliaires essentiels permettant de stabiliser les réseaux ainsi qu'une capacité supplémentaire pour pallier l'intermittence croissante des réseaux d'électricité plus écologiques.

État de la situation financière et liquidités

Notre situation financière demeure solide, le total de nos liquidités disponibles ayant atteint près de 4 milliards \$, ce qui nous procure une grande souplesse pour financer notre croissance.

Nous avons continué à accélérer la réalisation de nos activités de financement en prolongeant la durée de notre dette et en obtenant des taux d'intérêt fixes avantageux. Par conséquent, notre situation financière demeure solide avec une durée contractuelle moyenne de la dette de 13 ans à l'échelle du portefeuille, aucune échéance importante à court terme et une exposition inférieure à 10 % aux emprunts à taux d'intérêt variables, lesquels ont été contractés pour la plupart au Brésil et en Colombie où nous avons tiré parti des clauses d'indexation sur l'inflation stipulées dans nos contrats.

De plus, nous avons poursuivi la vente d'actifs pour créer de la valeur et financer la croissance. Au cours du trimestre, nous avons conclu une entente visant la vente d'un petit portefeuille hydroélectrique au Brésil qui représente un rendement équivalant à environ le triple de notre capital au cours de la période de 10 ans pendant laquelle nous en avons été propriétaires. Nous avons également rempli les conditions requises pour conclure la vente de plusieurs de nos actifs au Mexique qui ont été développés par notre promoteur mondial de projets d'énergie solaire, que nous détenons à 50 %. Cette vente générera un produit d'environ 240 millions \$ (montant net d'environ 30 millions \$ pour Énergie Brookfield), soit plus du double du capital que nous avons investi sur la période de deux ans pendant laquelle nous en avons été propriétaires.

Questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)

L'excellence opérationnelle, des rendements solides sur le capital investi et l'objectif d'avoir un effet positif sur l'environnement, notre personnel et les collectivités où nous exerçons nos activités sont des engagements qui guident notre entreprise. En gage de cet engagement, nous sommes fiers d'annoncer la publication de notre troisième rapport annuel sur nos pratiques ESG aujourd'hui même ainsi que de notre premier rapport GIFCC, l'intention d'atteindre la cible de zéro émission nette pour l'ensemble de nos activités existantes d'énergie renouvelable et le développement de nouveaux actifs d'énergie propre d'une puissance de 21 000 mégawatts, ce qui aurait pour effet de doubler la puissance de notre portefeuille pour la faire passer à 42 000 mégawatts d'ici 2030.

Perspectives

Nous continuons de nous concentrer sur la croissance de nos activités et sur la réalisation de nos priorités opérationnelles de première importance, notamment le maintien d'un bilan solide, la préservation de l'accès à diverses sources de capitaux et l'augmentation de la valeur grâce à l'amélioration des flux de trésorerie de notre portefeuille existant, ce qui nous permettra de contribuer à la décarbonation grâce à un nombre important et en croissance de nouvelles occasions.

Nous sommes convaincus que l'envergure de notre société, notre feuille de route éprouvée et nos capacités à l'échelle mondiale nous procurent une place de choix pour collaborer avec les gouvernements et les entreprises du monde entier et les aider à atteindre la cible de zéro émission nette et la sécurité énergétique à faibles coûts. Nous croyons que nos perspectives de croissance n'ont jamais été aussi intéressantes.

Comme toujours, nous sommes déterminés à atteindre nos cibles de rendement total à long terme. Au nom du conseil d'administration et de la direction d'Énergie Brookfield, nous tenons à remercier tous nos porteurs de parts et actionnaires pour leur soutien indéfectible.

Cordialement, le chef de la direction,



Connor Teskey

Le 6 mai 2022

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

La présente lettre aux porteurs de parts renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières, ainsi que des énoncés prospectifs au sens prescrit par l'article 27A de la U.S. Securities Act of 1933 et l'article 21E de la U.S. Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières qui s'applique. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « croissance », « s'attendre à », « croire » et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et d'autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts comprennent des énoncés concernant la qualité des activités d'Énergie Brookfield et de ses filiales et nos attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs et de la croissance des distributions. Ils comprennent également des énoncés concernant la performance financière prévue d'Énergie Brookfield, la future mise en service d'actifs, le caractère contractuel de notre portefeuille (y compris la capacité de renégocier les contrats visant certains actifs), la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, les occasions de financement et de refinancement, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, les cibles mondiales de décarbonation, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les perspectives de croissance future et le profil de distribution d'Énergie Brookfield ainsi que l'accès aux capitaux d'Énergie Brookfield. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent de façon importante de ceux envisagés ou sous-entendus dans les énoncés figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts, on compte notamment, sans s'y limiter, notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les opérations, la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos opérations ou acquisitions; les conditions météorologiques et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les niveaux de production à nos installations; l'issue défavorable de litiges en instance, en suspens ou à venir; la conjoncture économique dans les territoires où Énergie Brookfield exerce ses activités; notre capacité à vendre des produits et services sous contrat ou sur les marchés de l'énergie marchande; des changements de réglementation par l'État, y compris des mesures incitatives visant l'énergie renouvelable; notre capacité de parachever des projets de développement et d'immobilisations conformément au calendrier et au budget; notre incapacité de financer nos activités ou des acquisitions futures en raison de l'état des marchés des capitaux; les incidents liés à la santé, à la sécurité, à la sûreté ou à l'environnement; les risques réglementaires liés aux marchés énergétiques sur lesquels Énergie Brookfield exerce ses activités, y compris en ce qui a trait à la réglementation de nos actifs, à l'attribution de licences et aux litiges; les risques liés à notre environnement de contrôle interne; le fait que les contreparties aux contrats ne s'acquittent pas de leurs obligations; les modifications apportées aux charges d'exploitation, y compris les salaires, les avantages et la formation des employés ainsi que les modifications apportées aux politiques gouvernementales et publiques, et d'autres risques associés à la construction, au développement et à l'exploitation d'installations de production d'énergie. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans les formulaires 20-F respectifs de BEP et BEPC ainsi qu'à tout autre risque et facteur décrits dans ces formulaires.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date de la présente lettre aux porteurs de parts, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi.

Aucune autorité de réglementation des valeurs mobilières n'a approuvé ou rejeté le contenu de la présente lettre aux porteurs de parts. La présente lettre aux porteurs de parts est publiée à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat et aucune vente de ces titres n'interviendra dans un territoire où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières qui s'y appliquent.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

La présente lettre aux porteurs de parts comprend des références aux fonds provenant des activités, aux fonds provenant des activités par part, aux fonds provenant des activités normalisés et aux fonds provenant des activités normalisés par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente des fonds provenant des

activités, des fonds provenant des activités par part, des fonds provenant des activités normalisés et des fonds provenant des activités normalisés par part utilisés par d'autres entités. Nous croyons que les fonds provenant des activités, les fonds provenant des activités par part, les fonds provenant des activités normalisés et les fonds provenant des activités normalisés par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer le rendement financier ainsi que les flux de trésorerie qui, selon nous, seront dégagés par notre portefeuille d'exploitation. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Pour un rapprochement des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, se reporter à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS – Trimestres clos les 31 mars » incluse ailleurs dans la présente lettre ou à la section « Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » dans notre rapport intermédiaire non audité du premier trimestre de 2022. Les fonds provenant des activités normalisés tiennent compte de la production moyenne à long terme de tous les secteurs, à l'exception de celle du secteur hydroélectrique au Brésil et en Colombie, et utilisent les taux de change de 2021.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. et de ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire selon le contexte.

Notes

- 1) Toutes les occurrences des termes capital ou capitaux se rapportent à la trésorerie affectée par Brookfield, compte non tenu du financement de la dette.
- 2) Les liquidités disponibles de 4 milliards \$ figurent à la « Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement » du rapport de gestion du rapport intermédiaire du premier trimestre de 2022.
- 3) Les rendements cibles de 12 % à 15 % sont calculés comme étant le rendement annualisé du capital investi.